

30 janvier 2012

**Prévenir les accidents au domicile**  
**pour le maintien à domicile des personnes âgées**

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Languedoc-Roussillon (Carsat L-R), l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) et la Mairie de Lattes organisent

**une journée de prévention des accidents au domicile**

**le jeudi 2 février 2012**  
**Espace Lattara**  
**Place Jean de Lattre de Tassigny - 34970 Lattes.**

Dans le cadre de cette manifestation, **sera inauguré l'espace de formation de dimension nationale dédié à la problématique de la prévention des risques au domicile.**

Les dispositifs de prévention visent d'une part, à **favoriser la qualité des interventions en sécurité au domicile en direction des retraités**, d'autre part à **prévenir les risques professionnels** auxquels sont exposés les intervenants professionnels et enfin, à proposer à l'intention de nouveaux relais de prévention des **outils de sensibilisation et de formation** élaborés par la mission nationale de prévention des risques professionnels dans ces métiers.

Lors de cet événement, seront présentés dans la matinée, les travaux que les acteurs régionaux ont conduits sur le sujet et dans l'après-midi les actualités nationales en matière de prévention et de pénibilité et la nouvelle politique d'action sociale de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).

**Contact Presse : Ivan Ivanov - ☎ 04.67.12.91.74 - ivan.ivanov@carsat-lr.fr**

## « Prévenir les accidents au domicile »

- 9h 30** *Accueil*
- 10h 00 - 10h 15** Allocutions d'accueil  
**M. Cwick**, Président du Conseil d'Administration de la Carsat  
**M. Reuzeau**, Directeur de la Carsat L-R  
**M. Battivelli**, 1<sup>er</sup> adjoint mairie de Lattes  
**M. Pastor**, Adjoint au maire de Lattes
- 10h 15 - 10h 30** **Les initiatives régionales**  
**M. Senault**, Chargé de Mission Nationale CNAMTS de la Carsat L-R dans l'aide à domicile  
Contexte, sinistralité, travaux de la mission
- 10h 30 - 11h 15** **Mme Allard**, Contrôleur de Sécurité de la Carsat L-R et les membres du réseau régional de prévention dans l'aide à domicile  
Synthèse des travaux réalisés dans les départements et perspectives de développement en Languedoc-Roussillon, fer de lance de l'innovation en prévention
- 11h 15 - 11h 30** *Echanges avec la salle*
- 11h 30** **Inauguration de l'Espace de formation du Pôle Autonomie Santé de Lattes**  
**M. Pastor**, Adjoint au maire de Lattes, chef de projet du pôle autonomie santé : présentation du pôle  
**M. Pimbert**, Directeur Général de l'Institut National de Recherche et de Sécurité : l'INRS et le partenariat engagé avec le pôle autonomie santé de Lattes : un lieu de référence national pour la formation à la prévention dans le secteur médico-social  
**M. Meunier**, Maire de Lattes, Vice-président de Montpellier Agglomération, Conseiller Général  
Engagement de la commune de Lattes pour l'autonomie des personnes âgées
- 13h 30 - 14h 50** *Moments de convivialité partagés autour d'un buffet*
- 14h 50 - 15h 10** **Les initiatives nationales**  
**M. Gary**, Ingénieur Conseil Régional Expert de la Carsat L-R  
Actualités nationales en prévention des risques professionnels et de la pénibilité dans l'aide à domicile
- 15h 10 - 15h 30** **M. Dehaye**, Chargé de Mission de la CNAV  
La nouvelle politique de l'action sociale de la CNAV en matière de prévention, déploiement de l'offre sécurité sociale prévention : convention entre la branche AT/MP et la branche vieillesse
- 15h 30 - 15h 45** **Mme Allard**, Contrôleur de Sécurité de la Carsat-LR  
Mieux vieillir en sécurité à domicile : une action expérimentale menée en L-R avec les structures d'évaluations de la Carsat et l'espace de formation de Lattes, attentes et besoins exprimées par les acteurs de terrain
- 15h45 - 16h 00** *Echanges avec la salle*
- 16h 00 - 16h 30** **M. Reuzeau**, conclusions des échanges de la journée
- Fin des travaux et visite de l'Etape, centre d'information et de conseil sur les aides techniques**

## Préambule

Les services à la personne et en particulier les métiers de l'aide et du soin à domicile constituent un secteur économique en pleine croissance. Pour accompagner ce développement, l'ensemble des acteurs, pouvoirs publics, partenaires sociaux et branches professionnelles conjuguent leurs actions pour agir sur l'amélioration des conditions de travail et notamment sur la santé et la sécurité au travail.

Parce que la professionnalisation des acteurs du secteur est un levier puissant pour prévenir les risques dans et au domicile, tant pour les occupants et leur famille que pour les intervenants professionnels, la Carsat L-R, l'INRS et la Mairie de Lattes s'impliquent tout particulièrement dans les démarches d'accompagnement.

## Quelques données chiffrées

Les services à la personne, et en particulier les métiers de l'aide et du soin à domicile, constituent un secteur économique en pleine croissance. Pour le seul département de l'**Hérault**, le **secteur des services à la personne compte 18 200 salariés, soit 6% de l'emploi salarié total**. Dans les organismes agréés du secteur public et de l'économie sociale, les activités d'assistance aux personnes âgées et de ménage-repassage représentent la quasi-totalité des heures effectuées par les salariés (56% pour les organismes agréés du secteur privé) d'après les données de l'INSEE.

La professionnalisation des acteurs de ce secteur est un levier important pour prévenir les risques au domicile, tant pour les occupants et leur famille que pour les intervenants professionnels. L'enjeu est majeur dans le contexte démographique d'une population vieillissante : **à l'horizon 2020, le nombre de ménages utilisateurs de services à la personne devrait en effet augmenter de 20% dans l'Hérault et se traduire par 4 000 créations d'emplois dans le secteur d'après les projections de l'INSEE.**

**Avec un taux de sinistralité de 48 pour 1000** (10 points de plus que la moyenne nationale), l'aide et le soin à domicile restent extrêmement accidentogènes. Longtemps restée en friche, la prévention des risques professionnels est maintenant dotée d'une multitude d'outils dont les structures doivent s'emparer. Or une majorité de ces structures ignorent encore l'existence de tous les outils mis à leur disposition.

C'est tout l'enjeu pour la Mission nationale « Prévention des risques dans les métiers de l'aide et du soin à domicile » de l'Assurance Maladie qui, justement, sensibilise et accompagne le secteur pour une meilleure santé au travail.

**Au cours de cette journée, organisée en partenariat avec l'INRS et la mairie de Lattes, seront présentés les dispositifs conçus pour favoriser la qualité et la sécurité des interventions au domicile et la prévention des risques professionnels des intervenants professionnels, au moment où les métiers des services à la personne ont enfin une convention collective.**

En point d'orgue, sera inauguré l'Espace de formation du Pôle Santé Autonomie de Lattes et la visite de l'Etape, centre d'information et de conseil sur les aides techniques.

## La Prévention dans les métiers de l'aide et du soin à domicile

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) a confié depuis juin 2006 à la Carsat du Languedoc-Roussillon une mission d'ampleur nationale pour développer la prévention des risques professionnels dans les métiers de l'aide et du soin à domicile.

Elle a pour objectifs de :

- ◆ développer les connaissances des risques professionnels dans ce secteur et rechercher les moyens de les supprimer ou de les maîtriser,
- ◆ promouvoir les bonnes pratiques de prévention,
- ◆ faciliter la mise en commun des compétences, la connaissance partagée des actions et des projets du Réseau Prévention (CNAMTS, Carsat, INRS, EUROGIP), voire le cas échéant, leur coordination,
- ◆ jouer un rôle de conseil et d'appui auprès de la CNAMTS, notamment en ce qui concerne les décisions à caractère national.

La mission inclut notamment :

- ◆ le recensement des actions en cours ou en projet au sein des organismes du Réseau Prévention comme dans les autres organismes et institutions hors réseau,
- ◆ le développement de relations ad hoc avec les différents organismes publics ou/et privés, professionnels et associatifs, dans la perspective de construction de partenariats les plus opérationnels possibles.

## Aide et soin à domicile

Le secteur de l'aide et du soin concerne dans notre région plus de 22 000 salariés et présente un nombre important d'accidents du travail : 48 accidents en moyenne pour 1 000 salariés, contre 38 pour l'ensemble des salariés français.

**Des actions innovantes sont engagées pour accompagner le secteur** : création et animation d'un réseau régional de prévention des accidents et des maladies professionnelles dans les métiers de l'aide et du soin. Les participants sont notamment les services de santé au travail, les structures d'aide et de soin à domicile et les services de la Direccte.

Parmi les principaux thèmes traités, on retrouve :

- ◆ le repérage des risques professionnels à domicile,
- ◆ la prévention des risques infectieux à domicile,
- ◆ la promotion des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne des personnes aidées et prévenir les troubles musculosquelettiques et lombalgies des intervenants,
- ◆ la prévention des risques psychosociaux.

En 2012, la démarche de prévention est élargie avec de nouveaux outils :

- ◆ un guide ludique de bonnes pratiques, qui se compose d'un quizz (jeu de questions-réponses) et d'une partie plus pratique avec des conseils et des recommandations autour de 12 activités cibles : déplacements professionnels, préparation des repas, entretien du linge, etc....  
Il sera disponible auprès de l'INRS à partir du premier semestre 2012.
- ◆ Un outil multimédia de prévention sous forme d'un jeu interactif avec des situations de travail et un accès à un réseau social pour des échanges de pratiques.  
Il sera mis également en ligne sur le site de l'Ircem ([www.ircem.com](http://www.ircem.com)) dans le courant du premier semestre 2012.
- ◆ Des actions de formation en direction des évaluateurs de l'action sociale des Carsat et des équipes médico-sociales des conseils généraux seront également expérimentées. Il s'agit de travailler sur une approche de la prévention du mieux vieillir en sécurité à domicile, basée sur une amélioration de l'information sur les risques repérés tant pour la personne âgée et son entourage que pour le salarié lui-même.  
Ces évaluateurs pourront ainsi conseiller les personnes pour la prévention des accidents domestiques, notamment la prévention des chutes et proposer les aménagements nécessaires du logement.  
Le cas échéant, ils pourront proposer l'acquisition et la mise en œuvre d'aides techniques avec un mode de financement adapté. Plus de 2 000 évaluateurs sont à former grâce à ce dispositif.

Des campagnes pour la promotion des aides techniques à domicile compléteront la démarche et se poursuivront tout au long de l'année 2012. Un travail de sensibilisation auprès des aidants naturels (entourage) sera également engagé au cours de cette même période.

## L'Espace de formation du Pôle Santé Autonomie de Lattes

Le Pôle Santé Autonomie de Lattes est un lieu de référence national pour la formation à la prévention dans le secteur médico-social, unique en France.

Il vise en particulier à former les personnes appelées à manipuler les aides techniques destinées aux personnes en perte d'autonomie : siège pour baignoire, lève-personne... qu'elles soient intervenants professionnels ou aidants naturels de la personne aidée.

Une convention de mise à disposition de la structure a été conclue avec l'INRS pour la formation des ingénieurs et des contrôleurs de sécurité des risques dans les services à la personne.

A l'Etape, centre gratuit accessible à tous, 200 aides techniques sont exposées dans un show room reproduisant l'intérieur d'une habitation.

Deux ergothérapeutes ont pour mission d'informer et de conseiller les particuliers et les professionnels du secteur sanitaire et social sur l'usage de ces aides techniques.